



DIPLOMATIE

La crise libyenne au cœur des audiences du chef de l'Etat

Le président Denis Sassou N'Guesso s'est entretenu, le 14 juillet, tour à tour avec Richard Norland, l'envoyé spécial des Etats-Unis d'Amérique en Libye, et avec des délégués libyens représentant diverses sensibilités de la crise en cours dans ce pays depuis une décennie. En sa qualité de président du Comité de Haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, le chef de l'Etat congolais a été édifié par ses interlocuteurs sur les voies et moyens susceptibles de sortir du conflit à travers le dialogue entre toutes les parties.

« Maintenant que j'ai été désigné président du Comité inter-libyen de réconciliation pour conduire et opérationnaliser la feuille de route africaine, je voudrai dire toute notre reconnaissance profonde et sincère au président Sassou N'Guesso pour la sollicitude, le soutien et la foi dans l'Afrique », a notamment déclaré le Pr Hacem Lebutt à l'issue de la réunion technique et préparatoire de réconciliation en Libye, tenue à Brazzaville. **Page 16**



Le président de la République et la délégation libyenne DR

PND 2022-2026

Le gouvernement obtient l'appui de ses partenaires

La Banque africaine de développement, l'Union européenne et les agences du système des Nations unies se sont engagées à accompagner financièrement et techniquement l'exécution du Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Les trois partenaires du Congo se positionnent sur les six axes prioritaires fixés par le gouvernement, à savoir l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les zones économiques spéciales. **Page 5**



Les partenaires face à la presse/Adiac

FONCTION PUBLIQUE

L'âge d'admission à la retraite fixé à 65 ans

Le gouvernement a approuvé, le 13 juillet au cours du Conseil des ministres, l'augmentation de l'âge limite de départ à la retraite des agents de la fonction publique. Ce relèvement vise trois objectifs : permettre aux candidats recrutés souvent tardivement de bénéficier d'une pension de retraite ; permettre à l'administration de bénéficier davantage de l'expertise de certains de ses cadres expérimentés, et d'assurer l'équilibre nécessaire du régime de sécurité sociale des fonctionnaires.

Ainsi, la limite d'âge d'admission à la retraite est passée de 65 à 70 ans pour les cadres placés hors catégories ; de 60 à 65 ans pour les fonctionnaires de la catégorie I ; de 60 à 63 ans pour les fonctionnaires de la catégorie II et de 57 à 60 ans pour les fonctionnaires de la catégorie III. **Page 3**

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Les observateurs nationaux invitent à revoir le système électoral

Page 3

DÉCÈS DU PRÉSIDENT DOS SANTOS

Denis Sassou N'Guesso salue « un pilier majeur de la vie politique internationale » **Page 16**

EDITORIAL

Tenir bon

Page 2

ÉDITORIAL

Tenir bon

La conclusion, le 24 juin dernier par le Fonds monétaire international (FMI) de la première revue de l'accord en faveur de la République du Congo dans le cadre du programme de la Facilité élargie de crédit, approuvée le 21 janvier 2022, est un signal encourageant. Le décaissement immédiat de 54 milliards FCFA annoncé par l'institution financière internationale ouvre un nouveau chapitre dans la normalisation des relations et la consolidation de la confiance retrouvée avec les partenaires extérieurs.

Témoignage des efforts consentis par le gouvernement en faveur de la stabilité macroéconomique, de la reprise économique et de la lutte contre la pauvreté, la volonté affichée par les autorités congolaises ne pourra porter ses fruits que par la poursuite des réformes structurelles et des critères des performances. Plus qu'attendues par les institutions de Bretton Woods, elles conduiront à l'aboutissement heureux du programme conclu avec le Fonds.

Cependant, préserver les acquis de la réduction des fragilités macroéconomiques et sociales placera le pays sur la voie d'une croissance plus forte, plus inclusive et plus résiliente. Gagner ce pari sous-tend des actions vigoureuses capables d'améliorer l'efficacité des réformes et des mécanismes de contrôle de la dépense publique et la bonne gouvernance.

Sur ce terrain, la lutte contre la corruption, la fraude et la concussion prônée au plus haut niveau de l'Etat constitue une bataille à mener sans relâche. Ceci dit, les observations faites par le FMI sonnent comme une alerte et un appel à tenir bon afin que, comme par le passé, les mêmes causes ne viennent à produire les mêmes effets.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Le pasteur Albert Oniangué n'est plus

Candidat malheureux à la dernière élection présidentielle, le pasteur Albert Oniangué est décédé le 14 juillet, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, à l'âge de 68 ans, à la suite d'un malaise, a-t-on appris.

Né le 15 octobre 1954 à Boundji-Atsé, dans le département de la Cuvette, Albert Oniangué est un ancien enfant de troupe. Colonel à la retraite, il fut ancien aide de camp de feu président Jacques Joachim Yhombi Opango et du président Denis Sassou N'Gusso entre 1978 et 1992.

Après ses études primaires à Boundji-Atsé, Brazzaville et Pointe-Noire, Albert Oniangué obtint le concours d'entrée à l'École militaire préparatoire général Leclerc en 1968. En 1975, il poursuivit ses études à l'École supérieure d'officier d'active du génie militaire à Râmnicu Vâlcea, en Roumanie, où il sort major de sa promotion en 1978 avec un diplôme d'ingénieur en ponts et chaussées. Nommé colonel en 2005, il a fait valoir ses droits à la retraite en 2015. Pasteur évangéliste, Albert Oniangué dirigeait l'Église de Jésus-Christ, temple évangélique-El-Bethel. Il s'est officiellement lancé en politique en février 2021 avec l'annonce de sa candidature comptant pour l'élection présiden-



Albert Oniangué annonçant sa candidature, le 1^{er} février 2021/Adiac

tielle des 17 et 21 mars de la même année. En effet, retenu parmi les sept candidats, il est arrivé en sixième position avec 6 977 voix, soit 0,40%, devançant seulement Anguio Nganguia Engambé qui avait obtenu 3 157 voix, soit 0,18%. Le candidat indépendant Albert Oniangué avait présenté aux Congolais, pendant sa campagne électorale, son projet de société intitulé "Le programme 5

sur 5", dans lequel il proposait des réformes "audacieuses", en vue de faire, disait-il, du Congo un pays totalement transformé, adapté aux standards universels et tourné vers des horizons meilleurs. Sportif, Albert Oniangué fut footballeur et basketballeur. Il a participé en 1974 au septième championnat d'Afrique de basketball à Bangui, en République centrafricaine.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Duryl Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS ÉLECTORAL

Des observateurs nationaux recommandent la réforme du système de production des cartes

Les observateurs nationaux du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo ont, entre autres, suggéré la réforme urgente du système actuel de production et de distribution des cartes d'électeur en République du Congo.

La mission d'observation nationale des élections a déployé 209 observateurs à travers tout le pays, dans le cadre des élections législatives et locales des 4 et 10 juillet derniers. Après avoir observé les élections dans onze départements, sauf dans la Likouala à cause des difficultés de déplacement, la mission d'observation nationale a formulé un certain nombre de recommandations. Adressées à la fois au gouvernement, à la Commission nationale électorale indépendante, aux acteurs politiques, à la société civile, à l'administration électorale et aux futurs candidats aux élections, ces contributions visent à améliorer le système électoral national.

Décentralisées cette année, la production et la distribution des cartes d'électeurs ont été, sans nul doute, l'un des points faibles des élections législatives et locales. « La distribution des cartes d'électeur est apparue discutable », ont souligné les ob-



Marius Mouambenga entouré d'autres membres de la coordination/Adiac 2

servateurs nationaux avant de suggérer « la réforme urgente du système actuel de production et de distribution des cartes d'électeur ».

Ils ont aussi recommandé la formation continue des acteurs électoraux et des délégués des candidats ; l'acheminement à temps du matériel électoral ; l'établissement plus efficace des listes électorales ; la mise en œuvre effective de la recommandation relative à la réforme

de l'état civil. Les autres suggestions concernent l'augmentation du nombre de bureaux de vote aussi bien pour le vote spécial de la force publique que pour le vote général ; l'amélioration de la qualité du matériel électoral ; l'éclairage moderne des bureaux de vote.

Outre ces contributions, les observateurs nationaux ont mentionné que la campagne électorale s'est déroulée, du 24 juin au 8 juillet, sur toute l'étendue du

territoire national, sans incidents majeurs et dans un climat général de paix. Selon eux, la campagne a donné la preuve de l'enracinement progressif de la culture de paix et de la démocratie dans le pays. « L'engouement de la jeunesse pour la gestion de la cité a été également noté. Cette campagne a aussi révélé le comportement indélicat et blâmable de certains acteurs politiques, voire les velléités de violence. Dans les grandes villes, l'affluence a

été généralement timide dans la matinée et moyenne l'après-midi ; les délégués des candidats ont reçu copie des procès-verbaux des dépouillements par bureau de vote », a relevé la mission d'observation nationale, coordonnée par le commissaire général du Comité de suivi, Marius Mouambenga.

Les observateurs nationaux du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo ont, enfin, estimé que le double scrutin du 10 juillet s'est déroulé dans un climat de paix et en « toute transparence », appelant tous les candidats à se référer à la loi électorale en cas de contestation. « Nous lançons un vibrant appel à tous les candidats pour qu'ils se réfèrent à la loi électorale en toute circonstance, qu'ils privilégient le Congo et continuent d'œuvrer ensemble pour consolider la paix, la démocratie, l'unité et la concorde nationales », ont-ils conclu.

Parfait Wilfried Douniama

FONCTION PUBLIQUE

L'âge de la retraite prolongé à 65 ans

La réunion du Conseil des ministres du 13 juillet, à Brazzaville, a décidé du relèvement de l'âge de la retraite de 60 à 65 ans.

La décision du relèvement de l'âge limite d'admission à la retraite intègre une série d'innovations intervenues dans la loi portant statut général de la fonction publique. Cette limite d'âge est passée de 65 à 70 ans pour les cadres placés hors catégories ; de 60 à 65 ans pour les fonctionnaires de la catégorie I ; de 60 à 63 ans pour les fonctionnaires de la catégorie II et de 57 à 60 ans pour les fonctionnaires. Ce relèvement est justifié par plusieurs raisons, à savoir permettre aux citoyens recrutés tardivement de travailler plus longtemps afin de bénéficier d'une pension ; permettre à l'administration de bénéficier davantage de l'expertise de certains de ses cadres expérimentés et mettre fin aux demandes pressantes des autorités administratives relatives aux prolongations d'activités de leurs cadres dont la présence demeure indispensable et enfin assurer l'équilibre nécessaire du régime de sécurité sociale des fonctionnaires fortement pénalisés par les départs massifs à la retraite.

Des innovations

Au titre des autres innovations, il convient de noter que l'accès aux corps hors catégories se fera désormais par décret en Conseil des ministres pour préserver le caractère rigoureux et sélectif de l'accès à ce statut. Le télétravail, qui permet d'assurer la continuité du service public en cas de circonstances de nature à empêcher l'agent de se rendre à son

poste de travail, est également une autre innovation.

L'évaluation du fonctionnaire sera désormais effectuée sur la base d'un contrat d'objectifs et de performance signé entre le supérieur hiérarchique et le fonctionnaire. Elle permettra de mesurer les performances du fonctionnaire et d'atteindre les objectifs escomptés.

La validation des acquis professionnels est une procédure visant à rétablir une certaine parité entre les acquis de l'enseignement classique et ceux résultant de parcours parallèles ou autodidactes. Les mécanismes de validation des acquis de l'expérience professionnelle permettront au fonctionnaire d'accéder à un stage de qualification sur la base de ses aptitudes professionnelles.

L'instauration du contrat spécial permettant à l'Etat, pour nécessité de service, de recourir à l'expertise des fonctionnaires admis à la retraite pour une durée déterminée.

Il sied de noter qu'au regard de nombreuses évolutions liées à la réglementation de la fonction publique, l'ancienne loi malgré les modifications apportées en 2007 et en 2020 est devenue caduque. Ce qui impose d'élaborer un nouveau cadre légal pour prendre en compte les changements intervenus dans le domaine de la gestion des ressources humaines et au niveau du contexte administratif et politique.

Roger Ngombé

LÉGISLATIVES ET LOCALES DE 2022

La CNDH appelle au respect du verdict des urnes

La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH), dans une déclaration préliminaire d'observation des élections législatives et locales des 4 et 10 juillet, a salué la maturité du peuple congolais, l'exhortant à respecter le verdict des urnes et à recourir uniquement aux voies légales pour des contestations éventuelles.

Après avoir déployé quarante-cinq observateurs à travers le pays, la CNDH a conclu que le premier tour du double scrutin de juillet s'est déroulé conformément aux normes internationales, conventionnelles et non conventionnelles des élections. Il est également conforme aux normes constitutionnelles, légales et réglementaires, prévues dans l'ordonnancement juridique de la République du Congo.

« Les scrutins législatifs et locaux des 4 et 10 juillet 2022 se sont déroulés dans la régularité, la sérénité et le strict respect des droits de l'homme sur toute l'étendue du territoire national. L'exercice du droit de vote qui est un droit fondamental, qui se décline en droit d'élire et d'être élu, articulé autour de multiples libertés publiques, s'est effectué conformément au pacte international relatif aux droits civils et politiques, et aux autres instruments pertinents des droits de l'homme », a mentionné le président de la CNDH, Gabriel Valère Eteka-Yemet, dans la déclaration.

Conformément à la loi n°30-2018 du 7 août 2018, la CNDH est un espace de dialogue et de concertation entre les citoyens, la société civile et les pouvoirs publics. C'est ainsi qu'elle s'est félicitée du calme et de la sérénité de la population pendant toute la période de campagne électorale ainsi que le jour du vote. Gabriel Valère Eteka-Yemet a, par ailleurs, exhorté les Congolais à sauvegarder et à consolider le climat de paix ayant prévalu jusqu'au jour du vote. Il a aussi encouragé le gouvernement et les acteurs politiques à dynamiser et consolider la voie du dialogue, déjà pleinement ancrée dans les us et coutumes électoraux et à continuer de mettre en œuvre tous les moyens pour que s'instaure un consensus plus large sur tous les sujets d'intérêts nationaux.

« La CNDH félicite le gouvernement et tous les organes impliqués dans la préparation, l'organisation et le suivi des élections. Elle les exhorte à redoubler d'efforts pour perfectionner le système de la gouvernance électorale, telle que déjà amorcée par la création d'un haut-commissariat auprès du chef du gouvernement », a poursuivi le président de la CNDH.

Les observateurs de la CNDH ont, cependant, noté quelques imperfections et insuffisances n'ayant aucun impact sur le bon déroulement des opérations de vote. Il s'agit, entre autres, de quelques légers retards d'ouverture des bureaux de vote dans certaines localités ; la non-appropriation et assimilation des procédures de vote par certains électeurs ; la non-maîtrise de la loi électorale par certains agents électoraux.

P.W.D.

Compte rendu du Conseil des ministres du mercredi 13 juillet 2022

Le Conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 13 juillet 2022 en mode présentiel, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat. Quatre affaires étaient inscrites à son ordre du jour, à savoir :

Un projet de loi portant statut général de la fonction publique, au titre du ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale ; **Un projet de loi des finances rectificative pour l'année 2022**, au titre du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public. **Une communication relative à la mission du Premier ministre, chef du gouvernement, à Bruxelles (Belgique) du 19 au 23 juin 2022**, présentée par la ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale. **Des nominations**, au titre du ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public.

S'agissant des projets de texte soumis à l'examen du Conseil des ministres, le premier texte a été présenté par :

I-Ministère de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Firmin Ayessa, ministre d'Etat, ministre du Travail, de la Fonction publique et de la Sécurité sociale, a montré les principales innovations apportées par le nouveau texte par rapport à l'ancien texte de loi, n° 021-89 du 14 novembre 1989, portant statut général de la fonction publique. Au regard des nombreuses évolutions liées à la réglementation de la fonction publique, l'ancienne loi, malgré les modifications apportées en 2007 et en 2010, est devenue caduque, ce qui impose d'élaborer un nouveau cadre légal pour prendre en compte les changements intervenus dans le domaine de la gestion des ressources humaines et au niveau du contexte administratif et politique.

Au nombre des innovations contenues dans le projet de loi, figurent, entre autres :

1°) Le relèvement de l'**âge limite d'admission à la retraite** des fonctionnaires, notamment, pour :

permettre aux candidats recrutés de plus en plus tardivement de travailler plus longtemps afin de bénéficier d'une pension de retraite ; permettre à l'administration de bénéficier davantage de l'expertise de certains de ses cadres expérimentés et mettre fin aux demandes pressantes des autorités administratives relatives aux prolongations d'activités de leurs cadres dont la présence demeure indispensable ; assurer l'équilibre nécessaire du régime de sécurité sociale des fonctionnaires, fortement pénalisé par les départs massifs à la retraite.

Cette limite d'âge est passée de :

65 à 70 ans pour les cadres placés hors catégories ; 60 à 65 ans pour les fonctionnaires de la catégorie I ; 60 à 63 ans pour les fonctionnaires de la catégorie II ; 57 à 60 ans pour les fonctionnaires de la catégorie III.

2°) La rénovation des modalités d'**accès aux grands corps** de la fonction publique. L'accès aux corps hors catégories se fera désormais par décret en Conseil des ministres, pour préserver le caractère rigoureux et très sélectif de l'accès à ce statut.

3°) L'institution du **télétravail** dans la fonction publique. Ce mode d'organisation du travail, en développement constant dans l'administration publique, permet d'assurer la continuité du service public en cas de circonstances de nature à empêcher l'agent de se rendre à son poste de travail.

4°) La définition des modalités de l'**évaluation du fonctionnaire**, afin de mesurer objectivement ses performances et d'atteindre les objectifs escomptés. Cette évaluation sera effectuée désormais sur la base d'un contrat d'objectifs et de performance signé entre le supérieur hiérarchique et le fonctionnaire.

5°) L'introduction de la notion de **validation des acquis** de l'expérience professionnelle.

La validation des acquis professionnels est une procédure visant à réta-

blir une certaine parité entre les acquis de l'enseignement classique et ceux résultant de parcours parallèles ou autodidactes.

Le mécanisme de validation des acquis de l'expérience professionnelle permettra au fonctionnaire d'accéder à un stage de qualification sur la base de ses aptitudes professionnelles.

6°) L'instauration du **contrat spécial** permettant à l'Etat, pour nécessité de service, de recourir à l'expertise des fonctionnaires admis à la retraite, pour une durée déterminée.

C'est dans ce cadre que la discussion s'est engagée sur le projet de loi soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant statut général de la fonction publique. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

Le deuxième texte présenté est au titre du

II-Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public

Invité par le président de la République, M. Rigobert Roger Andely, ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public, a présenté aux membres du Conseil des ministres le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2022.

La situation favorable des cours des prix des matières premières, et les crises alimentaire et énergétique mondiales sévères qui fragilisent le pays, consécutivement au conflit russo-ukrainien, ont conduit le gouvernement à réviser les hypothèses budgétaires initiales et à proposer des mesures vigoureuses de résilience de l'économie nationale. Ainsi, en vertu des dispositions de la loi organique n°36-2017 du 3 octobre 2017 relative aux lois de finances, notamment en son article 29, la loi de finances pour l'année 2022 en cours d'exécution est modifiée.

En conséquence, la modification de la loi de finances pour l'année 2022, qui s'appuie sur le plan de résilience à la crise alimentaire adopté par le gouvernement, intègre les mesures incitatives d'accompagnement des acteurs des filières agro-pastorales et halieutiques, ainsi que la promotion d'une politique de substitution des importations par une offre locale, en vue de juguler les effets induits de la crise alimentaire mondiale sur les prix des produits alimentaires de base.

Le contexte international qui prévaut au moment de la modification de la loi de finances initiale indique un ralentissement de la croissance économique mondiale au cours du premier trimestre de l'année. Suivant les perspectives de l'économie mondiale du Fonds monétaire international (FMI), les facteurs de vulnérabilité sont principalement liés à la guerre en Ukraine, aux restrictions à nouveau des déplacements au niveau de certains Etats dues au rebond du nouveau variant de covid 19 (Omicron), ainsi qu'à l'augmentation du prix de l'énergie et des ruptures d'approvisionnements. Ainsi, le FMI projette un repli de la croissance qui passerait de 6,1% en 2021 à 3,6% en 2022.

On note, en effet, que :

aux Etats-Unis d'Amérique, la croissance se projetterait à 3,7% en 2022 contre 5,7% en 2021, en raison d'un niveau d'inflation plus élevé et plus généralisé que prévu ; dans la zone Euro, la croissance se rétracterait à 2,8% en 2022 contre 5,3% en 2021, consécutivement aux effets directs des sanctions économiques imposées à la Russie par les pays occidentaux ; en Chine, la croissance se replierait à 4,4% en 2022 contre 8,1% en 2021, suite aux contreperformances du secteur immobilier et à une reprise plus lente que prévu de la consommation privée ; au niveau de la zone Cémac, après une reprise timide observée en 2021 de 1,9%, on tablait sur une accélération de la croissance en 2022 à 3,7%.

Sur le plan national, le contexte est marqué par le lancement du Plan national de développement 2022-2026, la poursuite de l'exécution du programme de facilité élargie de crédit conclu avec le FMI, ainsi que par une reprise économique fragile due aux conséquences négatives de la pandémie de covid-19 et de la guerre en Ukraine.

Sous l'effet de l'amélioration des recettes pétrolières, du dynamisme du secteur agricole et de l'exploitation minière, le PIB réel devrait se renforcer pour atteindre 4,3% en 2022 contre -0,6% en 2021. Par contre, la flambée des prix mondiaux des denrées alimentaires due à la guerre en Ukraine ferait remonter l'inflation à 3,5%.

Les orientations générales du projet de loi de finances rectificative requièrent un assainissement budgétaire progressif tout en augmentant les dépenses d'aide sociale, de santé, d'éducation et d'infrastructures.

Ces objectifs stratégiques concernent, notamment :

le maintien de l'équilibre entre le soutien d'une reprise économique et la sauvegarde de la viabilité de la dette ; la mobilisation des recettes et la rationalisation des subventions induites par l'augmentation des prix de l'énergie ; l'application du plan de résilience adopté par le gouvernement, suscité en vue d'assurer l'appui aux filières prioritaires de l'industrie agro-alimentaire.

Dans la perspective de soutenir la reprise et renforcer la résilience de l'économie, le gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des mesures ciblées de politique budgétaire qui portent sur :

l'efficacité du recouvrement et la sécurisation des recettes publiques ; la rationalisation de la dépense publique ; la maîtrise de la dette.

Ainsi, le budget de l'Etat réajusté, au titre de l'année 2022, est arrêté en recettes à la somme de **deux mille huit cent vingt-cinq milliards cinquante-huit millions (2 825 058 000 000) de francs CFA** et en dépenses à la somme de **deux mille quarante-neuf milliards deux cent cinquante millions (2 049 250 000 000) de francs CFA**.

Le niveau prévisionnel de l'excédent budgétaire attendu pour un montant de sept cent soixante-quinze milliards huit cent huit millions (775 808 000 000) de francs CFA, devrait contribuer à résorber le déficit en ressources de trésorerie et de financement.

Le budget de l'Etat, exercice 2022 réajusté, se présente dans ses grandes masses ainsi qu'il suit :

Budget général Recettes budgétaires.....2 825 058 000 000

Titre 1 : recettes fiscales.....	714 215 000 000
Titre 2 : dons et legs et les fonds de concours.....	37 000 000 000
Titre 3 : cotisations sociales.....	73 753 000 000
Titre 4 : autres recettes.....	2 000 000 000 000

2. Dépenses budgétaires.....2 050 750 000 000

Titre 1 : charges financières de la dette.....	277 792 000 000
Titre 2 : dépenses de personnel.....	379 000 000 000
Titre 3 : dépenses de biens et services.....	187 000 000 000
Titre 4 : dépenses de transferts.....	674 707 000 000
Titre 5 : dépenses d'investissement	334 500 000 000
Titre 6 : autres dépenses.....	64 900 000 000
Budgets annexes.....	6 500 000 000
Comptes spéciaux du trésor	126 051 000 000

Excédent budgétaire prévisionnel ((1) - (2)).....775 808 000 000

B. Budgets annexes

1. Ressources6 800 000 000

Titre 1 : Recettes fiscales.....	1 649 000 000
Titre 4 : autres recettes.....	5 151 000 000

2. Charges.....6 800 000 000

C. Comptes spéciaux du Trésor

Ressources.....128 051 000 000

Titre 1 : recettes fiscales	12 619 000 000
Titre 3 : cotisations sociales.....	73 753 000 000
Titre 4 : autres recettes.....	41 679 000 000
2. Charges.....	128 051 000 000

En financement, en 2022, la loi de finances rectificative projette un déficit estimé à mille cent quatre-vingt-trois milliards trois cent quatre-vingt-treize millions (1 183 393 000 000) de francs CFA, qui fera l'objet d'un financement selon les modalités suivantes :

Affectation du solde budgétaire : 775 808 000 000 FCFA Financement intérieur et extérieur : **407 585 000 000 FCFA**

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi de finances rectificative pour l'année 2022. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

III-Communication

Pour terminer, le Conseil des ministres a suivi une communication relative à la mission du Premier ministre, chef du gouvernement, à Bruxelles (Belgique), du 19 au 23 juin 2022.

Invitée par le président de la République à prendre la parole, Mme Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, a fait une synthèse des points forts et des résultats attendus de la mission du Premier ministre, chef du gouvernement, en Belgique. Il ressort notamment :

la participation et l'allocution du Premier ministre à la 15e édition des « Journées européennes de développement », organisée sous la thématique « **Global gateway : créer des partenariats durables pour un monde connecté** » qui mobilisera 300 milliards d'euros sur la période 2021-2027 ; mais aussi les échanges sur les plans bilatéral (Gouvernement belge) et multilatéral (Union européenne).

IV-Des nominations

Au titre des mesures individuelles, le Conseil des ministres a procédé aux nominations suivantes.

Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public

Président du Comité de direction de l'Agence de régulation des transferts de fonds : **M. Dominique Ursel Tsono Ndzale**, économiste financier.

Directeur général de l'Agence de régulation des transferts de fonds : **M. Basile Jean Claude Bazebi**, inspecteur principal du trésor, catégorie I, échelle 1, 16^e échelon.

Inspecteur général des finances : **M. Darel Gildas Ngouala**, inspecteur du trésor, 7^e échelon.

Directeur général des Institutions financières nationales : **M. Jean Pierre Nonault**, expert en finances et comptabilité d'entreprises.

Directeur général du Contrôle des marchés publics : **M. Joël Ikama Ngatsé**, juriste.

Directeur général du budget : **M. Jean Claude Iwanga**, administrateur en chef des SAF, 12^e échelon.

Directeur général de l'Agence congolaise des systèmes d'information : **M. Marhyno Lord Gandou**, manager des systèmes d'information.

Secrétaire permanent aux Réformes des finances publiques : **M. Nicolas Okandzi**, administrateur des SAF.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 15h.

Fait à Brazzaville, le 13 juillet 2022

**Pour le ministre de la Communication et des Médias,
porte-parole du gouvernement, en mission**

Le ministre des Hydrocarbures

Bruno Jean Richard Itoua

PND 2022-2026

Trois principaux partenaires réitèrent leur appui au programme

Réunis au sein du Forum des partenaires au développement de la République du Congo, la Troïka, la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne (UE) et le système des Nations unies se sont engagés à accompagner l'exécution du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Le forum a décliné la feuille de route pour les prochains jours, le 14 juillet à Brazzaville, à l'issue d'une rencontre avec la ministre de l'Économie, Ingrid Olga Ghislaine Ébouka-Babackas.

Mis en place dans le but de soutenir la réalisation du nouveau PND, le forum des partenaires au développement, la Troïka, s'est montré particulièrement disposé à œuvrer pour le succès du programme quinquennal. Au cours de la rencontre, partenaires et la partie congolaise ont dressé le bilan des actions de la plateforme et des initiatives déjà engagées.

Ces discussions ont permis aux partenaires, d'après le coordonnateur du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, de se positionner sur les priorités. « Nous avons discuté de plusieurs propositions pour la réunion prévue à la rentrée prochaine, au mois de septembre. Nous allons discuter à fond des projets spécifiques qui seront développés en vue d'accompagner le gouvernement congolais. Il s'agit de voir la



Les deux parties lors de la séance de travail/Adiac

manière d'accompagner le Congo, en lien avec les six axes prioritaires du PND », a-t-il déclaré, en présence du représentant résident de la BAD, Anoinet-Marie Sié Tioyé, et de l'ambassadeur de l'UE, Giacomo Durazzo.

Le programme quinquennal, à vocation économique, est réparti en six axes prioritaires, à savoir l'agriculture, le numérique, le tourisme, l'immobilier, l'industrie et les zones économiques spéciales. Son budget global

est estimé à plus de 8987 milliards FCFA, avec un gap d'environ 6500 milliards FCFA à rechercher auprès des bailleurs de fonds. D'après le gouvernement, le montant du financement déjà acquis est constitué à

58,5% de ressources propres de l'État et à 41,5% de ressources extérieures attendues, soit 41% du coût global du PND 2022-2026.

À travers ce PND, l'exécutif entend faire passer la République du Congo d'une économie de rente pétrolière à une économie nationale « forte, diversifiée et résiliente ». La transformation structurelle de l'économie nationale devrait permettre au pays d'être résilient face aux problèmes économiques, sociaux, de souveraineté et de protection de l'environnement. Au cours des cinq prochaines années, l'exécutif a promis d'assurer la reprise de la croissance à 5 ou 7% de moyenne annuelle, de créer des emplois, de réduire la pauvreté et l'importation des produits de base...

Fiacre Kombo,
Guynelvie Bounou et Mira
Boussiengue(stagiaires)

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Case postale 1093 Tel.: 06 808 13 24/ 05 737 37 03
18, Avenue Cardinal Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré Cœur

République du Congo

**Invitation à soumissionner: N°
HCR/BZV/UAL/IAS/001/2022-gdsa**

**POUR L'ETABLISSEMENT D'UN ACCORD-CADRE RELATIF
A LA FOURNITURE DE CARBURANTS ET LUBRIFIANTS
POUR LES AGENCES DES NATIONS UNIES EN REPUBLIQUE
DU CONGO**

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) conjointement avec les Agences des Nations Unies en République du Congo, lance l'invitation à soumissionner No **HCR/BZV/UAL/IAS/001/2022-gdsa** pour l'établissement d'un Accord-cadre relatif à la fourniture et livraison de carburants et lubrifiants pour leurs opérations en République du Congo.

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation du HCR, sise à Brazzaville, au N° 18 de l'Avenue Cardinal Emile Biayenda, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées et devront être déposées contre décharge dans le box des appels d'offres au niveau de la guérite de la Représentation du HCR à Brazzaville, au plus tard le vendredi 29 juillet 2022 à 17 h 00.


Brazzaville, le 20 juin 2022

Section des Approvisionnements

COMMUNIQUÉ

Le Comité de direction du **SMIB** en collaboration avec la Fédération congolaise d'Athlétisme annonce la tenue de la 17^e édition du Semi-Marathon International de Brazzaville, le 14 août 2022.

Le recrutement des marathonien(ne)s se fait du lundi au vendredi au stade Alphonse-Massamba-Debat, de 9h à 17h.

« La course est ouverte à tout sportif intéressé »



TRIBUNE LIBRE

Quel rôle pour les nouveaux conseillers dans le développement local ?

Les élections locales du 4 et 10 juillet mettaient en lice 1627 candidats pour conquérir 1157 sièges. Parmi les nombreux défis qui attendent les hommes et les femmes conseillers locaux demeurent les préoccupations des concitoyens.

La population devrait-elle se contenter des effets d'annonce de campagnes, des promesses et des dons ? Les nouveaux conseillers locaux pourront-ils impulser une nouvelle dynamique, rompre avec les anciennes pratiques pour relancer le développement local social efficient et investir dans des actions locales durables ?

Les élus locaux sont des acteurs clés du développement local qui ne dépend pas de l'action d'un seul élu mais de l'ensemble des élus locaux, qui influencent à l'occasion des votes les décisions du Conseil départemental ou municipal sur les affaires de leurs circonscriptions administratives, conciliant ainsi les priorités locales aux priorités nationales.

Les responsabilités et devoirs des conseillers locaux ne pourront s'exercer que dans le respect et les limites des textes qui régissent notre État et leurs fonctions. Au-delà de ces attributions, les élus locaux font preuve de solidarité toutes les fois qu'ils s'engagent personnellement et généreusement au bénéfice de l'intérêt général.

Au sortir des élections locales, les conseillers locaux dotés de fonctions officielles devront tirer les leçons du manque de résilience de nos territoires depuis la crise liée à la covid-19. Au regard des effets de la guerre en Ukraine, « compter sur soi et produire chez soi », il est temps de s'approprier la logique du New Deal de l'Afrique à travers des partenariats gagnants-gagnants en cohérence avec le Programme national de développement 2022-2026 pour effectuer des actions locales non dispersées.

Créer les conditions d'une démocratie locale participative, développer des stratégies de croissance locale permettront de tirer profit des opportunités commerciales futures de la Zone de libre-échange continentale africaine et des projets intégrateurs de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

Les élus locaux devront peser de tout leur poids pour que les conseils locaux mettent en œuvre de nouveaux dispositifs en vue du recouvrement des recettes locales, chercher des solutions alternatives aux subventions de l'État et soutenir les initiatives capables d'augmenter le pouvoir d'achat de la population en développant le capital humain. Il serait opportun que les conseillers privilégient les outils de gestion locale (la création des services publics de proximité, association locale, société mixte, etc.) dans la mise en œuvre de leurs actions collectives. Il s'agit de s'approprier le contrat de partenariat public-privé comme mode de gestion du service public local et outil innovant de financement.

En jouant le rôle de vendeur-représentant-placier par la recherche de financement, les élus locaux devront s'inspirer des pays voisins, se servir des outils de la décentralisation comme la coopération décentralisée et s'ouvrir à un esprit de co-construction pour le pilotage des projets. Pour ce faire, intégrer le principe selon lequel l'enjeu majeur du futur des villes et le développement des villes inclusives durables se construit par tous et pour tous.

Jolyne Kibongui



FORMATION

Des personnes vivant avec handicap apprennent à produire des champignons

Le projet de formation pratique de production de champignons en faveur des handicapés, dénommé Handi-Myco 2022, a été lancé le 14 juillet à Brazzaville et vise, entre autres, à faciliter leur insertion socio-économique et leur autonomisation.



Les formateurs et les participants à la formation/Adiac

Les personnes vivant avec handicap concernées par la formation de production des champignons, Handi-Myco 2022, sont les malentendants et les handicapés moteurs. « Le projet qui est à sa phase pilote va permettre aux bénéficiaires d'assurer l'auto-employabilité grâce à la production des champignons, une denrée alimentaire très consommée mais parfois rare sur le marché », a expliqué le président de la pépinière d'entreprises Challenge futura agrotech, Tsengue-Tsengue, lors du point de presse organisé le 14 juillet à la Cité scientifique de Brazzaville.

Cette phase pilote permettra, par ailleurs, de déterminer les conditions de faisabilité du projet, de caractériser les

contraintes spécifiques aux personnes handicapées pour la mise en œuvre réussie du projet. A long terme, il sera question d'atteindre les handicapés des autres départements car le pays a un taux de prévalence de 1,4% et le taux net d'activité de 0,99%. Les problèmes du chômage, d'insertion socio-économique et d'autonomisation se posent en raison de leur vulnérabilité et leur marginalisation.

« Il faut donner à cette couche vulnérable les capacités et les possibilités d'entreprendre », selon le directeur général de l'Agence nationale pour la valorisation des résultats de la recherche, Patrick Obel Okeli. Cette structure, rappelons-le, participe à la réalisation de ce projet aux côtés du ministère

des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, de la pépinière d'entreprises Challenge futura agrotech, de la Dynamique des femmes vivant avec handicap du Congo, de la Fédération nationale des associations des personnes sourdes du Congo, de la Congolaise de la biotechnologie...

Les bénéficiaires de la formation ont salué l'initiative. « Apprendre à produire des champignons nous permettra de nous prendre en charge, de sortir du chômage en nous faisant une place sur le marché du fait que cette denrée alimentaire est consommée à grande échelle », a indiqué Prisca Bamako, une handicapée motrice bénéficiaire de cette formation.

Rominique Makaya



OUVERTURE DES LIGNES

ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!

après une interruption momentanée de la ligne Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais voyagez jusqu'à MBOMO!!

Brazzaville

ETOUMBI - KELLE

tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville

ETOUMBI - MBOMO

tous les

JEUDIS

www.oceandunord.com
contact@oceandunord.com

Phones: 05 728 88 33/ 06 587 44 60
Direction Brazzaville: 01, rue Ango av de la tsiémé Mikalou.

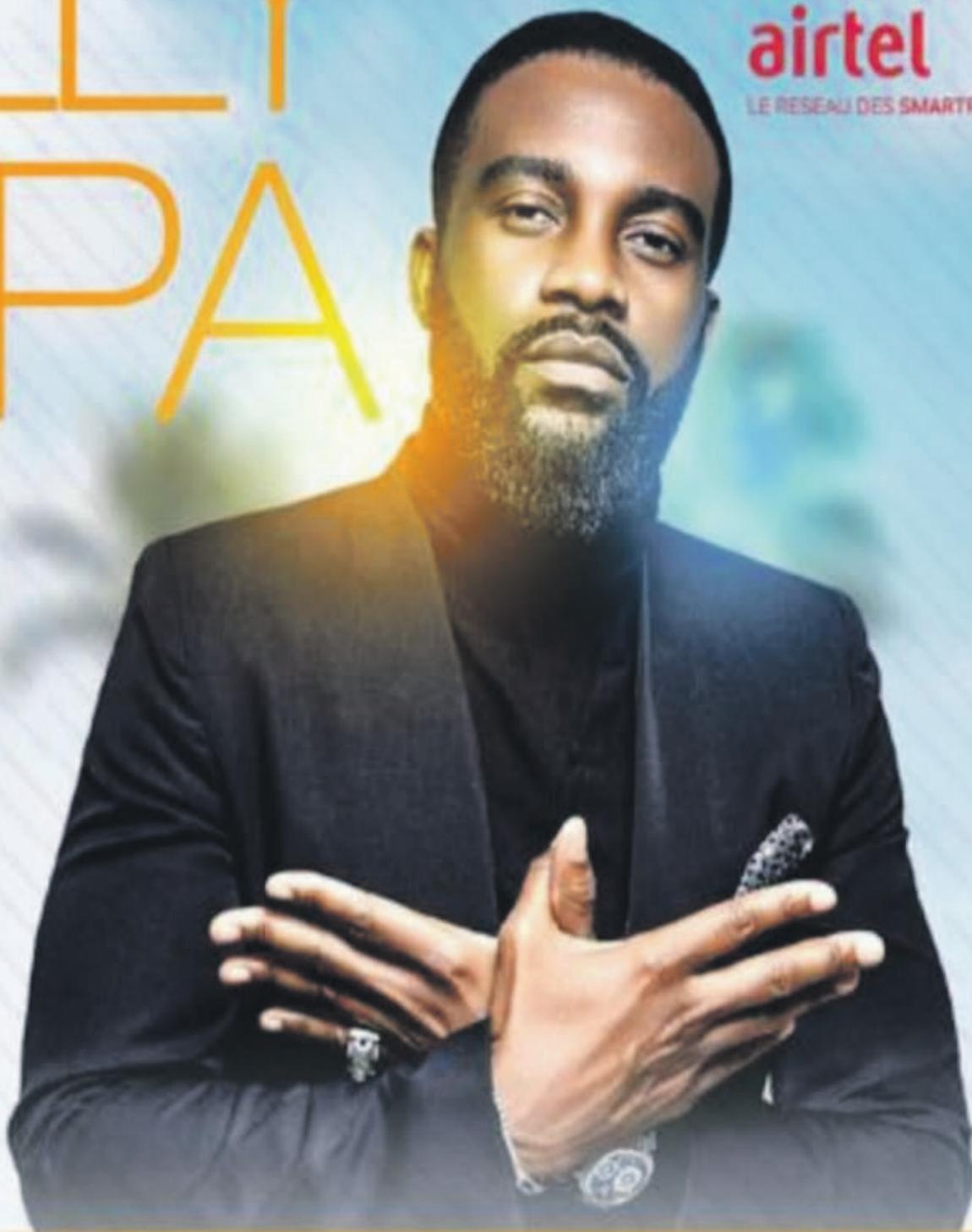
ONYCOM PRÉSENTE



FALLY IPUPA



29
JUILLET
POINTE-NOIRE



STANDARD TICKET: **20.000 FCFA**

CONCERT

LIVE 17H
GALERIE NF

CONTACTS : +242056869928 / +242056268856 / +242068868458



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE





SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO CÉLÈBRE SES 10 ANS



Brazzaville, le 14 juillet 2022

Le groupe Société Générale a lancé ses activités commerciales au Congo en avril 2012 à Pointe-Noire. Aujourd'hui la filiale célèbre sa 10^{ème} année au Congo et poursuit une politique de développement ayant pour ambition d'être une banque de référence sur le territoire national.

En 2022, la filiale dispose d'un réseau de cinq (05) agences, d'un espace PREMIUM et deux (02) Centre d'Affaires dédié à la clientèle entreprise à Brazzaville et Pointe-Noire. Société Générale Congo renforce ses activités de banque en enrichissant son offre de solutions et produits bancaires ; avec un dispositif pour répondre aux nouveaux besoins de la clientèle.

Le projet de transformation de la filiale a été mené pour répondre aux nouveaux besoins de la clientèle avec le lancement d'une base de produits innovants, l'amélioration de la relation client, et des propositions de solutions pertinentes de banque à distance pour construire une image durable basée sur la qualité du service.

Grâce aux expertises internationales du groupe Société Générale, et le travail en synergie avec les différentes filiales, Société Générale Congo accompagne les acteurs de l'économie congolaise à travers des offres de financement ainsi que ses partenariats signés avec l'Agence Française de Développement et Proparco.

Dans le cadre de sa politique de mécénat, SG Congo s'engage avec le Fonds National d'Appui à l'Employabilité et à l'Apprentissage (FONEA) en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des jeunes. Environ 20 jeunes diplômés ont intégré l'équipe de la filiale.

Au cours de ces dernières années SG Congo s'est vu décernée plusieurs prix :

- En 2018 : Le prestigieux magazine Global Banking & Finance Rewiew à SGC le titre de « Meilleure Banque Retail » au Congo
- En 2021 : Capital Finance International (CFI.CO) a nommé SGC au titre de meilleure banque du Congo
- En 2021 : Emea Finance a également nommé SG Congo comme meilleure banque du Congo.

“ Nous avons réussi en dix (10) ans à consolider nos acquis malgré un contexte très compétitif. Ces récompenses obtenues en tant meilleure banque au Congo sont le résultat d'une équipe engagée, professionnelle et déterminée à continuer à offrir des produits et services de qualité à une clientèle très exigeante ” a déclaré le Directeur Général de Société Générale Congo Monsieur Alain CALMELS.

Contact Presse :

Brazzaville : Ruth LOEMBA-MAKOUELA 00242 06 504 22 22 ruth.douniam@socgen.com

À PROPOS DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO :

Société Générale Congo filiale du groupe Société Générale, présente au Congo depuis décembre 2011, a ouvert sa Première agence à Pointe Noire en avril 2012, suivie par l'agence de Brazzaville en février 2013. Société Générale est engagée sur un fort développement en Afrique. L'ambition de Société Générale Congo est de devenir un des principaux acteurs bancaires du pays.

Nous proposons une offre commerciale de banque universelle et avons pour vocation d'accompagner les opérateurs économiques dans le développement de leurs projets et la gestion de leurs transactions bancaires.

Notre engagement est de créer plus de proximité avec nos clients en développant la présence de notre Banque sur les réseaux numériques et sociaux, tout en assurant la sécurité des systèmes, des données et des transactions qui représentent pour Société Générale Congo, des opportunités de renforcer et d'enrichir la relation avec ses clients.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Évaluation à mi-parcours du document de coopération Congo-Unicef

Des experts nationaux de divers secteurs ainsi que les partenaires techniques et financiers ont examiné, le 14 juillet à Brazzaville, le plan quinquennal de 2022 à 2025 élaboré entre le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Congo.

La pré-revue du programme de coopération Congo-Unicef permettra d'améliorer les interventions dans la production et l'éducation de la petite enfance.

La cheffe de section éducation, protection et développement des adolescents à l'Unicef, Cynthia Acka-Douabele, a énuméré les axes d'intervention de ce plan quinquennal : l'éducation, l'environnement, le renforcement des capacités des acteurs qui interviennent dans les services sociaux de base ainsi que l'amélioration de la qualité de ces services.

Selon elle, les actions réalisées ont permis d'appuyer le gouvernement à réviser sa politique sectorielle au plan stratégique sectoriel de l'éducation 2021 à 2030, d'élaborer la politique in-

tégrée du développement de la petite enfance qui sera adoptée dans quelques jours.

« L'Unicef et le Congo sont en train de réfléchir sur le système intégré de prise en charge des enfants en termes de protection, de lutte contre des violences », a-t-elle indiqué, ajoutant que l'« autre appui au gouvernement a permis d'élaborer un plan d'action pour les violences en milieu scolaire sur la base de la politique nationale de lutte contre les violences ayant pour base le genre ».

Le chargé de la communication du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE), Mermaus Babounga, de son côté, a expliqué que leur participation consiste à apprécier l'approche inclusive pour

examiner le rapport.

La présentation de la pré-revue du programme a montré que le gouvernement a un réel problème de coordination dans la réalisation des actions sur le terrain pour permettre à ses partenaires de mener leurs actions. Il a demandé au gouvernement de faire une bonne communication afin de permettre aux partenaires de réaliser leurs actions. « Le projet de développement des compétences pour l'employabilité, avec les outils expérimentés sur le terrain, a commencé à donner les résultats pour l'insertion professionnelle des jeunes tandis que d'autres programmes qui n'entrent pas dans le cadre des outils développés sur l'employabilité se développent »,

a-t-il déclaré.

Le PDCE a pour rôle de faire des suggestions sur la base des résultats présentés pour voir comment consolider les actions positives et proposer les mesures correctives afin d'améliorer les actions qui n'ont pas donné de bons résultats sur le terrain en vue d'améliorer la production et l'éducation de la petite enfance. Le directeur départemental des Affaires sociales du département de la Lékoumou, Régis Quentin Otakana Ossombi, a renchéri que la coordination doit travailler en collaboration avec les partenaires tels l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds des Nations unies pour l'enfance, le Fonds des Nations unies pour la population afin de faciliter le travail de terrain.

Le département a connu les difficultés liées notamment aux financements, à la pandémie de la covid-19 ainsi qu'au manque de collaboration des partenaires techniques et financiers. Par ailleurs, il a mené les actions sur la structuration des comités de protection de l'enfant, la délivrance de plus de deux mille cinq actes de naissance ainsi que la scolarisation de plus de trois mille cinq cents élèves autochtones.

Il a indiqué que les comités de protection de l'enfant poursuivront leur travail pour les enfants autochtones sur le volet des déclarations tardives des actes de naissance ainsi que sur l'enregistrement systématique des naissances.

Lydie Gisèle Oko

COVID-19

Résurgence des contaminations à Brazzaville et Pointe-Noire

Après quelques mois de répit, une nouvelle vague d'infections au Covid-19 est signalée à Brazzaville et Pointe-Noire. Le ministre de la santé et de la population, Gilbert Mokoki, l'a annoncé, le 14 juillet, lors d'une communication sur la pandémie faite à l'endroit du personnel soignant du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B).



Le ministre de la Santé et le personnel du CHU-B posant en famille à l'issue de la cérémonie/Adiac

La communication a été organisée par le ministère, avec l'appui de l'Organisation de coordination et de coopération pour la lutte contre les grandes endémies en Afrique centrale (OCEAC), via Gutenberg Global agency, à l'endroit des chefs de service et coordonnateurs des soins évoluant au CHU-B. Elle a porté sur la pertinence de la vaccination anti Covid-19 pour susciter le changement de comportements auprès de ces agents soignants.

S'exprimant à cet effet, le ministre de la Santé et de la population est revenu sur la résurgence de la pandémie à travers le monde, plus particulièrement en France qui subit actuellement une septième vague. Au Congo, a-t-il dit, la maladie qui a connu un répit depuis un mo-

ment, a refait surface dans les deux agglomérations, considérées comme principaux foyers de la maladie depuis son apparition au Congo.

« De nos jours, les infections au coronavirus sont reparties en hausse à travers le monde, avec à la clé plusieurs décès. Les victimes sont pour en majorité des personnes de troisième âge insuffisamment vaccinées. En ce qui concerne le Congo, au 17 juin 2022, le pays a enregistré 183 nouvelles infections au Covid-19, réparties entre Brazzaville et à Pointe-Noire », a souligné Gilbert Mokoki.

Ainsi, pour anticiper sur la nouvelle vague des contaminations, le ministre de la Santé a indiqué que le gouvernement a pris le « ferme engagement d'accroître la communication et la sensibi-

lisation », afin de susciter une adhésion massive de la population à la vaccination, seul moyen sûr pour contrarier la maladie, qui a déjà fait 186 morts au Congo.

Présentant son enquête sur la pandémie, le directeur di Programme élargi de vaccination (PEV), le Dr Alexis Mourou Moyoka, a fait savoir que jusqu'à ce jour, 11,31 % seulement de Congolais se sont fait vacciner. Un taux vaccinal encore en deçà des attentes du gouvernement qui mise sur 60% pour espérer atteindre l'immunité collective. Pour ce faire, il a invité l'ensemble des Congolais à se faire vacciner, soulignant que plus d'un million de doses sont actuellement disponibles à cet effet.

Firmin Oyé

Groupe Yannick recherche : un chauffeur, comptable, conducteur moto, secrétaire, administrateur

Adresse : 2549 rue Charles Faucault Centre-ville en face de l'hôtel Marina.

Délai : du 15 au 20 juillet 2022

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56 info@adiac.tv 96, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

KASUMBALESA

Des files de camions atteignent jusqu'à 60 km

Le principal poste frontière avec la Zambie enregistre une affluence inimaginable cette année, en raison de l'augmentation de la production et de l'insuffisance des infrastructures. Pour faire face à cette situation exceptionnelle, il est prévu d'étendre le poste frontière pour alléger les files d'attente de camions.

Kasumbalesa, le principal poste frontière avec la Zambie, est envahi par de gros camions miniers. Les files d'attente s'étendent à perte de vue, jusqu'à soixante kilomètres de longueur. Cette année, les mineurs de cuivre font face à une terrible affluence, en raison de l'augmentation de la production et de l'insuffisance des infrastructures. Pour l'année 2022, une compagnie minière comme Ivanhoé doit transporter par route entre 290 000 et 340 000 tonnes de concentré de cuivre, contre 105 000 tonnes une année auparavant. L'objectif est d'arriver avec la cargaison au port sud-africain de Durban. L'engorgement du principal point de sortie des exportations de métaux de la République démocratique du Congo comporte un vrai danger pour l'exportation des produits miniers et donc les retombées à en attendre. En effet, il est prévu une véritable perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, beaucoup d'analystes anticipent pour exprimer leur crainte que la satis-



faction de la future demande de cuivre devienne plus difficile. Pour le pays qui se positionne déjà comme un acteur principal de la transition énergétique mondiale avec la fabrication des voitures électriques, affir-

ment-ils, une telle perturbation ne pourra que lui desservir stratégiquement.

Pour y faire face, la décision la plus plausible est d'étendre le principal poste frontière avec la Zambie. La proposition

Kasumbalesa, le principal poste frontière avec la Zambie/DR

gagne en intérêt auprès du gouvernement de la République. Mais comment l'étendre exactement ? A cette question, la piste de solution est d'intervenir au niveau du réseau routier avec la mise en œuvre effective

du projet de construction d'une deuxième route Lubumbashi – Kasumbalesa actuellement en cours de signature. Sur un plan strictement technique, le délai d'un tel projet devrait atteindre au moins dix-huit mois à partir de la date d'approbation. A cela, l'on estime que quarante-cinq à soixante jours seront nécessaires pour que les produits exportés arrivent aux centres de consommation situés en Asie, en Europe et en Amérique.

Outre la nécessité d'étendre l'infrastructure existante, il faut sérieusement songer à ajouter des postes frontaliers pour arriver à une meilleure capacité de traitement ou de prise en charge du trafic routier. Les plus optimistes à une telle initiative souhaite voir les provinces frontalières rivaliser pour améliorer leurs revenus de dédouanement. Il s'agit de mettre sur pied des nouvelles structures qui utilisent les systèmes électroniques au lieu du papier pour aller plus vite. Il faut arriver progressivement à surmonter tous les goulets d'étranglement.

Laurent Essolomwa

ENQUÊTE SUR LE COÛT DE LA VIE

Kinshasa et Brazzaville parmi les villes les plus chères en Afrique

Dans l'édition 2022 de l'enquête sur le coût de la vie de Mercer, Kinshasa et Brazzaville font partie du top 10 des villes les plus chères en Afrique, en occupant respectivement la cinquième et la dixième places.

Le classement de Mercer, largement reconnu, est l'un des plus complets au monde et est conçu pour aider les entreprises multinationales et les gouvernements à déterminer les stratégies de rémunération de leurs employés internationaux. La ville de New York est utilisée comme ville de référence pour toutes les comparaisons et les mouvements de devises sont mesurés par rapport au dollar américain. L'enquête porte sur plus de 400 villes dans le monde ; le classement de cette année comprend 227 villes sur les cinq continents et mesure le coût comparatif de plus de 200 articles dans chaque ville, notamment le logement, le transport, la nourriture, l'habillement, les articles ménagers et les loisirs. Les données recueillies, explique-t-on, fournissent tous les éléments clés dont les employeurs ont besoin pour concevoir des régimes de rémunération efficaces et transparents pour les expatriés. Dans le classement 2022 de Mercer, Hong Kong est en tête des villes où le coût de la vie est le plus élevé en 2022, suivie de Zurich et de Genève, tandis qu'Ankara ferme le classement à la 227e place

En Afrique, Bangui (23e au classement mondial), Libreville (24e) et Victoria aux Seychelles (38e) sont les trois villes les plus chères, suivies par Djibouti (41e), Kinshasa (53e) et Lagos (55e). La ville la moins chère

d'Afrique est Tunis, en Tunisie, classée 220e. Quatre villes européennes figurent dans le top 10 des lieux les plus chers, toutes basées en Suisse, et Zurich est classée deuxième dans le classement mondial, comme étant la plus chère des villes européennes, suivie de près par Genève (3e) et Bâle (4e). Les autres villes européennes sont Copenhague, au Danemark (11e); Londres, au Royaume-Uni (15e); Vienne, en Autriche (21e); et Amsterdam, aux Pays-Bas (25e).

Pour sa part, Tel Aviv (Israël) est considérée comme la ville la plus chère du Moyen-Orient pour les salariés internationaux. Elle occupe la sixième place du classement mondial. Les autres villes chères de cette région sont situées aux Émirats arabes unis, à savoir Dubaï (31e) et Abu Dhabi (61e). Les villes saoudiennes telles que Riyad (103e) et Jeddah (111e) se classent au milieu, suivies de près par Amman, en Jordanie (115e) et Manama, au Bahreïn (117e).

New York (7e) reste la ville la plus chère de la région Amériques, suivie de Nassau, aux Bahamas (16e). Les autres villes américaines sont classées entre la 17e et la 112e place : Los Angeles (17e), San Francisco (19e), Honolulu (20e), Washington (29e), Chicago (36e) et Cleveland (112e).

Patrick Ndungidi



Une vue de la ville de Kinshasa/DR

RUMBA MOKILI MOBIMBA

Plus de cent cinquante acteurs de la rumba à récompenser

Jeannot Bombenga, Petit Pierre et Guvano Mwana Vangu honorés à la soirée de gala organisée, le 7 juillet, en prélude à la célébration Rumba Mokili Mobimba, le Festival conjoint Rumba Parade et Fire comptent parmi « Les immortels » qui ont fait bouger la scène durant les trois premières décennies de notre musique.

Avec la cérémonie du 7 juillet un premier pas a été fait pour récompenser ces artisans de la rumba inscrits dans la lignée des tous premiers qui ont façonné cette musique. Pas évident de récompenser tout le monde en une soirée, « le temps imparti était assez court pour remettre les prix à plus de cent cinquante personnes », a expliqué au Courrier de Kinshasa Didier M'Pambia. Ainsi, le patriarche Jeannot Bombenga, le percussionniste Yatula Pierre, alias Petit Pierre, et le guitariste Guvano Mwana Vangu étaient les trois artistes à l'honneur à cette occasion. Chaque époque a ses orfèvres, la rumba au départ joyau national est devenue ce bijou apprécié sur les cinq continents grâce à des personnages illustres qui l'ont taillée avec délicatesse. « Les immortels sont les figures de proue, celles qui ont marqué la rumba et lui ont permis d'exister depuis les années 1940 jusqu'aux

années 1970 », nous a indiqué le promoteur du Festival international de la rumba et de l'élégance. Les trois artistes susmentionnés font partie de « cette période assez longue qui a posé les premières bases de cette musique ». Puis viennent « Les légendes vivantes », à l'instar de Jossart Nyoka Longo et Koffi Olomide encore très actifs sur scène et qui se maintiennent bien. Ils ont été récompensés les 9 et 10 juillet lors de leurs prestations respectives sur le podium Rumba Mokili Mobimba. La dernière catégorie qui n'est pas des moindres, ce sont « Les Héros de la rumba », tenus pour « les porte-étendards ou flambeaux de la rumba ces jours-ci ».

Pour Didier M'Pambia, le prix décerné en reconnaissance du mérite des artistes comme icônes de la rumba devrait, à coup sûr, « porter la signature du gouvernement ». Ce qui, pense-t-il « lui donnerait plus de poids », un meilleur cré-



la remise du prix Légende de la rumba à Koffi Olomide par la déléguée Wallonie-Bruxelles Kathryn Brahy/Adiac

dit encore. L'initiative lancée devrait être plus élaborée et revêtir une connotation plus prestigieuse en étant portée par les autorités, un symbole fort de leur encouragement et reconnaissance du mérite

des artistes qui ont forgé la rumba au fil des ans. « Nous espérons que l'initiative sera reprise par le gouvernement pour honorer ainsi qu'ils le méritent ceux qui font l'honneur du pays

mais surtout que la rumba, notre patrimoine, devenue patrimoine de l'humanité, soit mieux connue à travers le monde », a indiqué l'opérateur culturel.

Nioni Masela

EXPOSITION RUMB'ART

Le nkisi nkondi s'intègre dans l'univers musical

Pour sa première participation à une exposition du Collectif RD Congo terre d'artistes, le designer Tankwey, dont la spécialité est la création de mobiliers, à sa manière, a décrit la rumba parmi les cinquante-huit artistes plasticiens, sculpteurs et peintres en majorité, exposant du 24 juin au 15 juillet au Centre Wallonie-Bruxelles.

Jean-Jacques Tankwey, l'unique designer, fait figure d'exception à l'exposition qui réunit dans sa majorité peintres et sculpteurs avec son «Ebonga Nkisi nkondi », un escabeau dont la forme rappelle celle du xylophone. Autant sa participation est unique, autant il a voulu présenter une pièce qui traduise une pensée originale inspirée à la fois de la tradition kongo et du répertoire de la rumba congolaise, un de ses classiques. Il s'agit du passage de ce tube des années 1980, «Laissez tomber», de Franck Lissan, qui reproche sa méconduite à une quidame lui rappelant que le chien, quoique doté de quatre pattes, ne suit qu'une voie à la fois alors qu'elle en emprunte dix avec ses deux

pièdes : « Mbwa azali na makolo minei, alanda nzela se moko, kasi kasi yo, makolo mibale kaka olingi ba nzela zomi ». Tankwey a affirmé au «Courrier de Kinshasa » : « Le premier pas vers la conception d'Ebonga Nkisi nkondi, c'est la chanson de Franck Lissan, elle m'a permis de m'orienter. Ensuite, j'ai établi un lien avec le Nkisi nkondi, étant déjà familier à ces sculptures utilisées pour l'exorcisme ou encore dénicher un voleur dans le Kongo central. Il y en a de deux sortes, moi j'ai choisi celle à la forme de chien que j'ai reliée avec l'extrait de Laissez tomber ». En outre, a ajouté le designer, « de tous les instruments de mu-



Le designer Tankwey posant à côté de son Ebonga Nkisi nkondi/Adiac

sique que je connaisse, c'est le xylophone le plus proche de ces deux images, le Nkisi nkondi et le chien évoqué par Franck Lissan. L'idée de la rumba est relancée avec cet instrument de musique traditionnelle ».

Pour le designer, relier l'image du fétiche à celle de la fonction apaisante de la musique, un des bienfaits qui lui sont reconnus, a été le premier trait d'union dans son processus créatif. « Ma démarche était simple. M'étant demandé comment participer à l'exposition Rumb'art, interpréter en tant que designer cette musique qui nous a bercés depuis notre enfance, elle-même s'est constituée en source d'inspiration. Je suis parti de la chanson de Franck Lissan. Et l'autre lien du fétiche avec la rumba, c'est parce que l'un et l'autre participent à la résolution de problèmes dans la société, la musique adoucit les mœurs, la rumba apaise tout comme de son côté la découverte d'un voleur ou l'exorcisme ramène la quiétude », a-t-il expliqué.

N.M.

« Le premier pas vers la conception d'Ebonga Nkisi nkondi, c'est la chanson de Franck Lissan, elle m'a permis de m'orienter. Ensuite, j'ai établi un lien avec le Nkisi nkondi, étant déjà familier à ces sculptures utilisées pour l'exorcisme ou encore dénicher un voleur dans le Kongo central. Il y en a de deux sortes, moi j'ai choisi celle à la forme de chien que j'ai reliée avec l'extrait de Laissez tomber »

TOKOZELA LOBI TE

La deuxième Yango biennale de Kinshasa investit la ville

Lancé deux heures après la conférence de presse tenue le 13 juillet à la Plateforme contemporaine, le projet porté par plus d'une trentaine d'artistes contemporains d'horizons divers, dont des Congolais de la diaspora et notamment Show Azazou (Cameroun), Laeila Adjovi (Bénin), Claudia Tennant (Afrique du Sud), occupera vingt sites disséminés dans la capitale jusqu'au 14 août.

La persévérance et l'entêtement des deux commissaires Yala Kisukidi et Sara Alonso ont fini par payer. Plus question d'attendre, comme le dit si bien le thème « Tokozela lobi te » (nous n'attendrons pas demain) pour lancer l'imposant arsenal artistique. Yango biennale de Kinshasa, qui a souffert de plusieurs reports, depuis février 2020, a enfin commencé le 13 juillet en début d'après-midi à la Maison inachevée à Kinsuka. La performance collective d'Aurélien Gamboni, Blaise Musaka et du Collectif d'Art d'Art a donné le ton de l'événement qui se déroule en un mois, du 13 juillet au 14 août, avec plusieurs activités artistiques mais pas que. En plus des expositions, performances et concerts, sont organisés les matinées du 14 au 16 juillet à Cheetah, des échanges et discussions entre artistes, intellectuels, universitaires et acteurs de la société civile.

L'idée de Yango biennale de Kinshasa 2, à la différence de la première édition cloîtrée dans les salles et centres culturels de Gombe, est de déployer

l'art dans la ville. Les artistes vont à la rencontre du public dans les espaces ouverts. Dès lors, Isaac Sahani a signalé : « Nous avons en grande partie adapté la présentation des œuvres aux formats de publicité. Les panneaux montés au rond-point Victoire ou à Kintambo Magasin ne vont pas annoncer l'événement mais plutôt servir de support d'exposition ». Ce, a-t-il dit, dans la perspective d'atteindre un plus grand nombre de personnes. De même que les artistes s'inspirent de leur environnement, de même ils sont tenus de présenter leurs réalisations à leur source d'inspiration, à savoir ces Kinnois lambda qui n'ont au



La commissaire Sara Alonso présentant Yango Biennale de Kinshasa entourée de quelques artistes/Adiac

panneaux et bâches seront placardés dans divers espaces publics, des carrefours à forte fréquentation », a déclaré le membre de la direction et coordination du festival.

lingala proposé comme équivalent au mot artiste. Créer un portail de référence qui permette de les faire découvrir ici et à l'étranger, c'est l'ambition que nourrit le festival. Mais durant l'événement, pré-

quatre à cinq minutes mis en place à travers le site, les réseaux sociaux va servir à la présentation des artistes. Ils parlent d'eux, leur travail, leur perception et conception du monde », a expliqué Isaac Sahani. Une cartographie spéciale a été établie sur le déploiement des expositions dans la ville. « Vingt lieux ont été répertoriés, espaces publics, universités, ateliers d'artistes, espaces culturels aménagés dans l'idée de présenter l'art dans des milieux qui soient les plus proches de la population », a renchéri l'artiste.

Nioni Masela

« Nous avons en grande partie adapté la présentation des œuvres aux formats de publicité. Les panneaux montés au rond-point Victoire ou à Kintambo Magasin ne vont pas annoncer l'événement mais plutôt servir de support d'exposition »

final pas l'occasion de voir les créations dont ils ont servi de modèle ou de point de départ. « Peintres et photographes vont investir des murs, des

Créer un portail de référence Yango biennale de Kinshasa 2 entend donner une visibilité au maximum d'artistes possibles qualifiés « Bazalisi », terme

senter Kinshasa est un grand challenge au regard de son étendue et du bouillonnement artistique qui la caractérise. Ainsi, « un projet de vidéo de

RETROUVAILLES

La Guinguette africaine de Suresnes entre dans sa deuxième fin de semaine estivale

Depuis le 9 juillet dernier, en présence de Guillaume Boudy, maire de la ville de Suresnes, et autour de Célestin Sounda, fondateur de la Guinguette africaine, l'espace culturel de l'Esplanade du Mont Valérien de Suresnes, en France, accueille la diversité en quête à la détente conviviale. Les spectateurs découvriront la prestation de l'artiste-musicien Roga Roga, le 16 juillet.

C'est reparti pour le rendez-vous convivial, festif, intergénérationnel et multiculturel de fin de semaine à Suresnes depuis le 9 juillet. Dès la première journée, le maire de la ville est venu soutenir les organisateurs de la Guinguette africaine, devenue une « institution de la ville » ; « accessible à toute la population » ; « lieu de vie durant l'été ». « C'est un bel endroit d'où l'on ressort toujours rebouté », a confié Guillaume Boudy. Et un de ses élus de rajouter : « Quand on n'a pas la chance de partir en vacances, ici on est en vacances ! ».

Pour la onzième édition, à nouveau au programme, l'am-



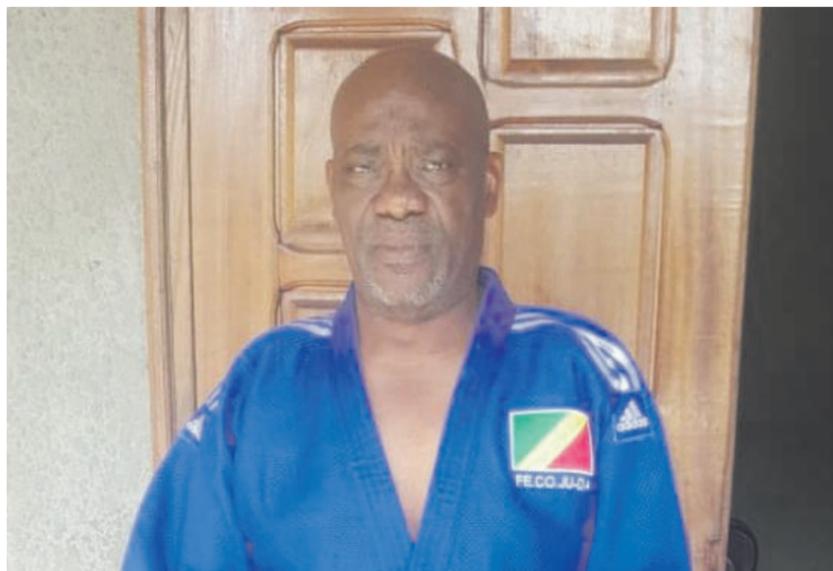
La 11^e édition de la Guinguette africaine de Suresnes, France/DR

biance des bars congolais: musique; spectacle; danse; mets concoctés sur place et retrouvailles. C'est la célébration également de la rumba congolaise, après son inscription au patrimoine immatériel de l'Unesco. Une table ronde sur la rumba, modérée par Guy Francis Tshiehela, a réuni le journaliste Clément Ossinonde et plusieurs musiciens.

Les réjouissances continuent. En apothéose à la programmation du 16 juillet, la Guinguette africaine recevra la chanteuse comédienne Chérile Owéléo et l'artiste-musicien Roga Roga avec sa chanson du moment « Bokoko ».

Marie Alfred Ngoma

REMERCIEMENTS



La famille Ngouari, les parents et les amis proches remercient très sincèrement :

- Le ministre en charge de la Jeunesse et des Sports
- Le Comité national olympique et sportif
- La Fédération nationale de Judo et de disciplines associées
- Les amis
- Les habitants de Batignolles,

Pour leur participation et assistance multiformes apportées pendant les obsèques de Maître Toulani Ngouari Hilaire décédé le 16/06/2022 et inhumé le 29/06/2022 à Brazzaville.

Que tous trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

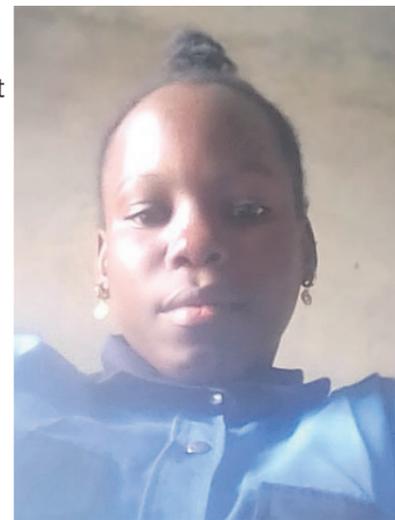
Que son âme repose en paix.

NÉCROLOGIE

Ulrich Ngarila, agent aux Dépêches de Brazzaville, et famille ont la profonde tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fille, nièce et petite fille, Destinée Margot Guychelvie Yanguissa, survenu le 11 juillet à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile parental sis n°5 de la rue Nkoua, au quartier Nzoko, à Kinsoundi, derrière la Station Puma.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



René Serge Blanchard Oba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère et fils bien-aimé, le colonel Edouard Ndinga Oba, ancien sous-préfet du district de Hinda (département du Kouilou), survenu le samedi 9 juillet 2022 à Pointe-Noire.

À Pointe-Noire, le deuil se tient au quartier Mahinga, arrondissement 5- Ngoyo.

À Brazzaville, la veillée a lieu au n° 273 de la rue Ndolo, quartier Petit-Chose, arrêt Trois voleurs, arrondissement 6 - Talangai.

Le lieu et la date de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.

Contacts : + 242 06.617.17.62 / 06.807.17.72.

IN MEMORIAM

16 juillet 2002 - 16 juillet 2022

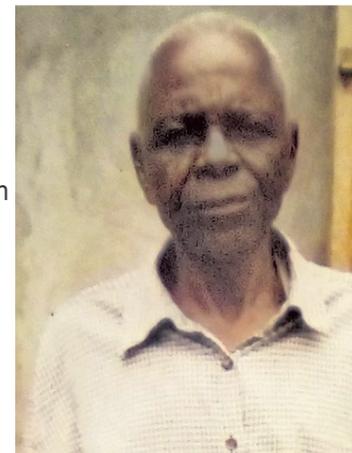
Il y a 20 ans, jour pour jour, que disparaissait sous nos regards impuissants David Ayah. En ce jour mémorable de triste anniversaire, la famille vient exprimer sa gratitude envers le Tout-puissant qui nous avait gratifiés ce don de vie. Aussi, nous tenons par cette occasion à remercier une fois de plus la famille, les amis et connaissances qui nous ont soutenus lors de cette triste réalité. Dieu a donné, Dieu a repris, que son âme repose en paix.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE BENOÎT BATIKA

La famille Batika, Gaeth Batika, agent Conseimo, et tous les enfants informent parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur père, oncle et grand-père Benoît Batika, décédé le 28 juin 2022 à Brazzaville, se déroulera selon le programme ci-après :

- Vendredi 15 juillet :
- 9h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;
- 10h00 : recueillement sur place ;
- 12h00 : départ pour le village Boko (département du Pool).



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



SOLUTION :
Le mot-mystère est : *anticyclone*

C	A	L	E	O	E						
G	O	U	R	M	A	N	D	I	S	E	S
U	R	T	I	C	A	I	R	E	M		
F	L	A	I	R	A	C	R	E	V	E	
E	N	C	E	I	N	T	E	O	R		
H	U	I	L	E	E	E	G	A	L	A	
V	U	E	N	O	E	U	D	L			
I	R	M	B	T	P	L	A	I	D		
I	G	O	A	L	I	G	N	A			
I	N	T	O	X	I	Q	U	E	E	S	
E	U	T	C	U	I	R	A	S			
E	S	T	H	E	T	E	S	O	N	U	
S	A	D	E	A	S	P	I	C			
T	R	I	M	A	R	A	N	E	T	E	
U	S	M	E	N	T	A	L	E	S		

C	O	N	T	E	E	L	F	E
A	R	E	M	O	T	A	H	
V	R	H	E	S	U	S	O	
E	F	F	E	T	V	A	I	N
A	U	S	U	E	L	T		
C	O	U	R	T	I	L	E	
A	N	S	E	S	C	R	I	
F	E	T	I	R	O	C		
E	C	R	O	U	U	R	N	E
H	S	C	I	E	E	T		
D	A	M	E	V	L	A	N	
C	H	A	N	C	E	G	I	N
A	O	T	E	P	I	E	U	

1	6	5	4	7	3	2	8	9
9	8	4	1	6	2	5	3	7
2	7	3	9	5	8	4	6	1
6	5	8	3	1	7	9	2	4
4	2	7	6	8	9	3	1	5
3	9	1	5	2	4	6	7	8
7	1	6	2	4	5	8	9	3
8	4	9	7	3	6	1	5	2
5	3	2	8	9	1	7	4	6

9	6	2	4	3	7	5	1	8
5	7	8	9	1	2	6	3	4
4	3	1	8	5	6	7	9	2
7	1	6	3	2	8	9	4	5
8	5	4	7	6	9	1	2	3
2	9	3	5	4	1	8	6	7
3	2	9	1	7	5	4	8	6
6	8	5	2	9	4	3	7	1
1	4	7	6	8	3	2	5	9

MOTS CASÉS 10X13 • N°343

- 2 LETTRES**
AI - AU - DE - EU - GO - IL - NO - PI - RI - RU - TA
- 3 LETTRES**
AIL - ARC - EAU - FEU - GUI - NON - OLE - RUT - TON - TSF
- 4 LETTRES**
AERE - AXEE - CERF - DAIM - ELAN - ELLE - FRET - FUME - FUTE - ONCE - OSEE - PERD - PUNI
- 5 LETTRES**
DOUCE - ERRES - FANGE - FOULE - GRELE - GRIEF - INDEX - LOGIS - LOUIS - RENDU - RESTE - RIAN - RIDES
- 6 LETTRES**
ETENDU - RASADE - RATURE - RUELLE - RUERAS

FLÉCHÉS 12x15 • N°2140 • © FORTISSIMOTS 2022

DEFAUT D'ASSURANCE SAUT PERCHÉES	PLACE DE THÉÂTRE CAPITALE DU LIBERIA	FLEUVE INDIEN ARTICLE	DANS LA GAMME CHÊNE VERT	MEMBRE DE LA FAMILLE SYMPTÔME DIGESTIF	PREND UN RISQUE SE BRÛLENT SANS ARRÊT
ILE BRETONNE COMPTOIR				UN MORCEAU DE LA PIÈCE	
		OUVRIT LA BOUCHE FIMES L'ÉLOGE			RESSORT CHIRURGICAL
COMIQUES ECRIVAIN PROVENÇAL			PIÈCES DE CHARRUE GRANDE SCÈNE		
			PÉRIODE DE CHALEUR PERDIT L'ÉQUILIBRE	CONJONCTION ARTERE	
PETIT ECRAN BIEN TRANQUILLE	VIEUX DO LIEU DE NAISSANCE		À L'ENTRÉE DU CHÂTEAU TOUFFU		
				VARIÉTÉ DE TRIANGLE	SUBMERGE
PRONOM PERSONNEL	ADRE-RAIENT PASSER UNE COUCHE			CONIFÈRE	SIÈGE DU POUVOIR
	PREMIERS PAS HEUREUSE D'EXISTER				
GRUPE SANGUIN POUR ROULER	APPRIIS ARTICLE		MIT AU FOUR UN NEVEU DE DONALD		
		HABITER GRADE AU JUDO			
HOMME D'ÉTAT INDIEN ÉMISSION DE GAZ				ROULÉ	CLUB DE FOOT
		RIVIÈRE SUISSE		ENTRE RHÔNE ET SAÔNE	
CENTRE DE CALCULS			REVÉE		

MOTS MÊLÉS • © FORTISSIMOTS 2016

C S O U P I R V F O R U M S C
 F U E O B A E E E E O A A Y O
 P R N T B R L H M N J R S M R
 G U A A D C I I O O I T T P Y
 R E L U P A R C R D R N I T Z
 I A O P D D E U E A E Q C O A
 M F V D E E P L T M P U U M R
 P E E A E N U E U A E C R E B
 A L T R G C G R U O M A I H S
 C L E E M E T S Y S P L U O U
 T I U S N R U R E G I M E T F
 E U Q I R B R R T O I M A T F
 V Q A N E E B R V D I V A E I
 I L P E P R O T E I N E R G X
 C H I P I E T I N I H R E E E

- AMOUR / AMPOULE / BERCEAU / BOEUF
 BRIQUE / CADENCE / CERBERE / CHIPIE
 CIVET / CORYZA / CRAPULE / FORUM
 Foudre / FRAUDEUR / GENIAL
- GEODE / GIVRE / HOTTE / HUMIDE / IMAGE
 IMPACT / MADONE / MAJOR / MALABAR
 MASTIC / ODEUR / PAQUET / PERIL /
 PROTEINE / PULPE
- QUILLE / RAVAGEUR / REGIME / REMORQUE
 RESINE / RHINITE / SOUPIR / STRATEGIE
 SUFFIXE / SYMPTÔME / SYSTEME / TURBOT
 VEHICULE / VENIN / VOILIER

• SUDOKU • GRILLE N°607 • FACILE •

7	1	6			5			3
	9	4	3			5	7	
5				1		4		
				2	4	6	9	
			6		7			
	6	7	9	8				
		2		7				9
	5	8			3	7	1	
3			1			8	6	4

SUDOKU • GRILLE N°618 • DIFFICILE •

	1			5		8	9	
		4			9	3		
								6
4	8		6			7		
9			1	7			5	
		6			8		3	1
6								
		3	5			6		
1	9		3				2	

DIPLOMATIE

Denis Sassou N'Guesso échange avec l'envoyé spécial des Etats-Unis en Libye

Le chef de l'Etat congolais s'est entretenu, le 14 juillet à Brazzaville, avec l'envoyé spécial des Etats-Unis d'Amérique en Libye, Richard Norland, et des représentants des sensibilités libyennes dans la crise que traverse ce pays.

Les représentants des sensibilités libyennes sont venus participer, dans la capitale congolaise, à la réunion technique et préparatoire de la réconciliation en Libye, à l'issue de laquelle le Pr Hacem Lebatt a été désigné président du comité inter libyen pour la réconciliation nationale.

« Maintenant que j'ai été désigné président de ce comité inter libyen pour conduire et opérationnaliser la feuille africaine, je voudrais dire toute notre reconnaissance profonde et sincère au président Denis Sassou N'Guesso pour la sollicitude, le soutien et la foi dans l'Afrique pour mener la réconciliation libyenne à son terme », a déclaré Hacem Lebatt.

« La réconciliation est difficile dans une société fragmentée. Mais, nous sommes désormais optimistes à la suite des décisions claires et consensuelles qui ont été prises à Brazzaville. Il revient au peuple libyen d'accompagner cette dynamique lancée ici », a-t-il ajouté.

La Rédaction



Richard Norland



Pr Hacem Lebatt

DÉCÈS DU PRÉSIDENT DOS SANTOS

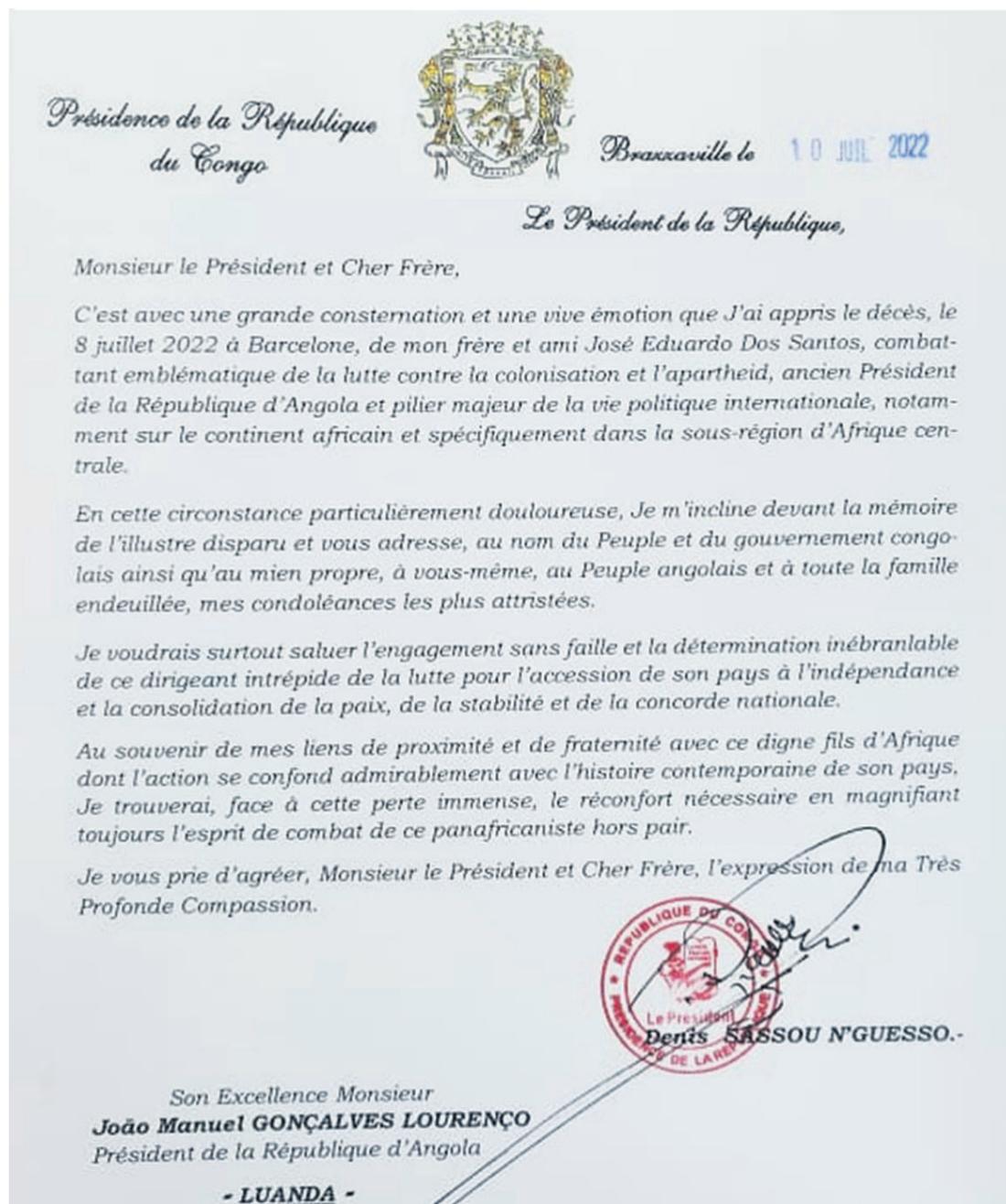
Le chef de l'État congolais salue « un pilier majeur de la vie politique internationale »

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, est affecté par la disparition de l'ancien chef de l'Etat angolais, Jose Eduardo dos Santos.

Dans une lettre de condoléances datée du 10 juillet, adressée à son homologue Joao Manuel Goncalves Lourenço suite au décès, en Espagne, de l'ancien président angolais Jose Eduardo dos Santos, le président Denis Sassou N'Guesso rappelle le souvenir d'« un combattant emblématique de la lutte contre la colonisation et l'apartheid », « un panafricaniste hors pair ».

Témoignant sa grande consternation et sa vive émotion, le chef de l'Etat écrit en substance : « Monsieur le président, en cette circonstance particulièrement douloureuse, je m'incline devant la mémoire de l'illustre disparu et vous adresse, au nom du peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, à vous-même, au peuple angolais et à toute la famille endeuillée mes condoléances les plus attristées ».

Les Dépêches de Brazzaville



MUSIQUE

« Likundu », un nouveau single de Kévin Mbouandé

La sortie officielle de "Likundu" est prévue pour ce 15 juillet à 15h 15mn 15 s en format digital et sur toutes les plateformes de téléchargement légales. La vidéo de ce single sera disponible quelques jours après.



Mot lingala, "Likundu" veut dire "sorcellerie" en français. Kévin Mbouandé a chanté ce morceau pour conseiller tous ceux qui ont un mauvais cœur afin qu'ils changent. Par exemple, comment peut-on comprendre qu'une personne qui a par devers elle cent millions FCFA jalouse celle qui n'a que dix millions ? C'est cela justement le «Likundu», a expliqué le patron de l'orchestre Patrouille des stars, Kevin Mbouandé, ajoutant que ce phénomène est fréquent dans le milieu musical et bien d'autres à l'instar de celui de la presse.

Ce single précède l'album du groupe dans lequel les musiciens vont placer dix titres dans l'ensemble. C'est un générique comprenant le folklore téké et celui de l'Afrique de l'Ouest, précisément du Mali. Pour Kévin Mbouandé, tout de suite après la sortie officielle du single, ce sera la phase de promotion. « Nous avons beaucoup de projets et de concerts. Cette fois-ci, nous devons bien peaufiner les choses que de vivre l'échec de Paris pour lequel le concert a été annulé parce qu'on ne s'était pas accordé avec le producteur de cet événement », a déclaré Kévin Mbouandé.

Quant au fait que ses titres ont souvent tendance à jeter le dévolu sur certains, notamment des titres comme "Satana", "Eteya yo", le patron de l'orchestre Patrouille des stars répond sans se soucier qu'il s'agit juste de son inspiration. « Dans la chanson Satana, je conseille Satan de suivre la voie de son Me Dieu le Père. Et ce Satan nous le trouvons partout, même dans le monde de la musique », a-t-il dit.

Enfin, Kévin Mbouandé rend gloire à Dieu pour lui avoir fait un don d'une belle voix. « Chanter ce n'est pas parler, parce que chanter à ses normes », précise-t-il, invitant les mélomanes à consommer la musique congolaise.

Bruno Okokana